



DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020
Conservation-restauration des biens culturels spécialité Œuvres sculptée :
Concours d'entrée première année

DATE ET LIEU DE LA COMMISSION : DU 1^{ER} AU 4 AVRIL 2019 À TOURS

■ **IDENTITÉ DU (DE LA) CANDIDAT(E)**

Nom : Prénoms :

Nom de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département ou pays : Nationalité :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Adresse courriel (en majuscules) :

■ **ÉTUDES ANTÉRIEURES**

Baccalauréat

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu :

Série : Année d'obtention: Département :

Études post-bac (fournir impérativement les justificatifs)

Année	Classe	Nom de l'établissement	Diplôme préparé ou obtenu

Date : Signature :

Notice à conserver

Concours d'entrée première année Conservation-restauration des biens culturels Du 1^{er} au 4 avril 2019

■ Épreuves du concours

ADMISSIBILITÉ

- Épreuves écrites
 - › Physique, chimie générale : questions portant sur le programme de 1^{re} S (1 h, coefficient 1),
 - › Culture générale : commentaire, analyse, réflexion sur un sujet portant sur la conservation-restauration (2 h, coefficient 1),
 - › Histoire de l'art : commentaire de diapositives portant sur la sculpture de l'antiquité au XX^e siècle (1 h, coefficient 1),
 - › Langue étrangère (anglais) : commentaire (1 h, coefficient 0,5),
 - › Technologie : questions portant sur les techniques et matériaux de la sculpture (1 h, coefficient 2).

- Épreuves pratiques

- › Test de couleur : reproduction d'une série d'échantillons colorés (3 h, coefficient 2),
- › Dessin : dessin au trait d'une figure (3 h, coefficient 3).

ADMISSION (limitée à 15 candidats)

- Épreuve pratique
 - › Modelage : copie à l'échelle d'un plâtre (8 h, coefficient 3).
- Épreuve orale
 - › Entretien avec le jury : motivations du candidat, questions générales concernant le patrimoine, commentaires des épreuves précédentes (coefficient 3).

Pour la préparation au concours, des annales et une bibliographie sont disponibles sur demande auprès du responsable pédagogique.

■ Constitution du dossier de candidature

- › Le formulaire d'inscription dûment complété et signé ;
- › une lettre de motivation ;
- › un chèque de 50,00 € à l'ordre de DDFIP (droit d'examen définitivement acquis pour la constitution du dossier) ;
- › une photographie d'identité àagrafer sur le formulaire d'inscription ;
- › les photocopies des diplômes et des relevés de notes, en traduction assermentée pour les candidat(e)s étranger(ère)s ;
- › la copie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (pour les candidat(e)s français(es) âgé(e)s de moins de 26 ans) ;
- › pour les candidat(e)s étranger(ère)s la copie du T.C.F. (Test de Connaissance du Français) ou du DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum délivré** par un des centres agréés par le C.I.E.P. (Centre International d'Études Pédagogiques : www.ciep.fr) ;
- › pour les candidat(e)s chinois(es), la photocopie du CDGDC (China Academic Degrees and Graduate Education Development Center) ;
- › pour la convocation et les résultats : deux enveloppes 11 x 22 cm libellées à vos nom et adresse ;
- › six timbres autocollants tarif lettre rapide (ne pas les coller sur les enveloppes) ;
- › Une autorisation parentale de candidature pour les candidats mineurs.

■ Envoi du dossier de candidature

Le dossier doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

École supérieure d'art et de design TALM-Tours
Commission d'admission en cours de cursus
40, rue du docteur Chaumier
37 000 Tours

Date limite d'envoi du dossier : 22 mars 2019. Tout dossier incomplet sera refusé.

■ Bourses

Les demandes de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont à effectuer sur le site Internet du CROUS (*dossier social étudiant*) de l'académie dans laquelle vous étudiez actuellement à **partir du 15 janvier 2019**.

■ Droits d'inscription

Frais d'inscription à la commission

- › Droit d'examen pour la constitution du dossier : 50,00 € (non remboursable).

Frais d'inscription après réussite à la commission

- › Le conseil d'administration fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 - arrêté n°A 29 12 2018*).

Pour l'année universitaire 2019-2020, ils s'élèvent à :

- › Étèves non boursiers : 500 €

- › Étèves boursiers :

échelon 7 : 230 €

échelon 6 : 251 €

échelon 5 : 258 €

échelon 4 : 274 €

échelon 3 : 293 €

échelon 2 : 312 €

échelon 1 : 335 €

échelon 0 bis : 353 €

■ Contact

École supérieure d'art et de design TALM-Tours

Brigitte Voisin, responsable pédagogique

Ligne directe +33 (0)2 46 67 39 66 – Courriel : brigitte.voisin@talm.fr